

*Bien que souvent présente dans les débats de politique économique, la question de la structure du tissu productif français reste relativement méconnue. Compte tenu de l'importance du sujet, un rappel des principales données de cadrage en la matière s'impose. C'est l'objet du présent flash éco, qui prend la forme d'un « questions-réponses ».*

### **1. Combien y-a-t-il d'entreprises en France ?**

Selon une récente étude de l'INSEE<sup>1</sup>, la France comptait en 2010 un peu plus de **3 millions d'entreprises, dont plus de 99 % de PME et de micro-entreprises**<sup>2</sup>. Il y avait près de 4 500 entreprises de taille intermédiaire (ETI) et **200 grandes entreprises**. La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 a en effet défini quatre catégories d'entreprises :

- les *micro entreprises* occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;

- les *petites et moyennes entreprises* (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

- les *entreprises de taille intermédiaire* (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;

- les *grandes entreprises* sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

### **2. Quelles sont les grandes caractéristiques du tissu productif ?**

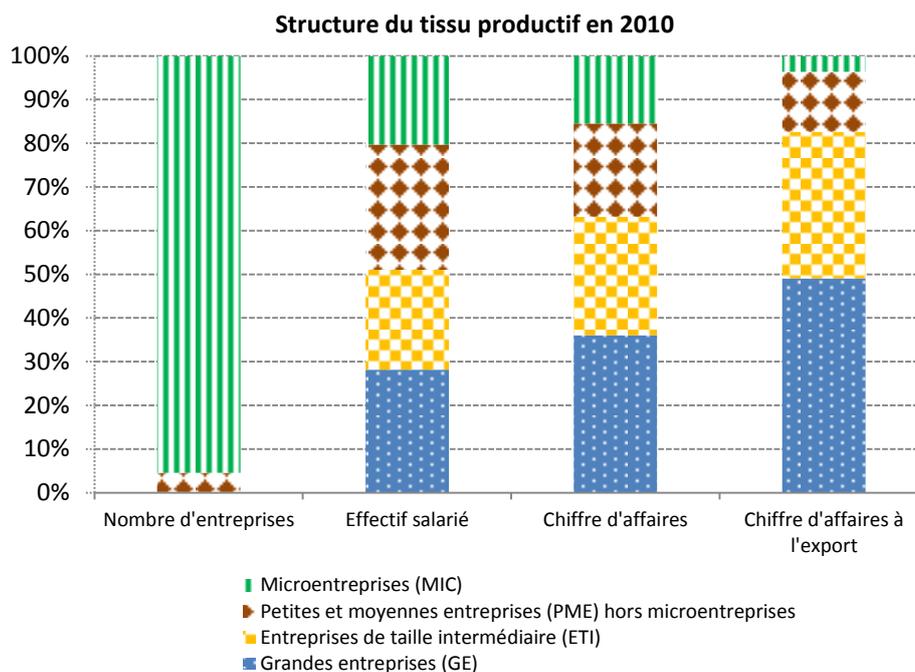
En reprenant la nomenclature de la LME, on observe que les PME concentrent 29 % de l'emploi, suivies de près par les grandes entreprises (28 %), les entreprises de taille intermédiaires (23 %) et les micro entreprises (20 %)<sup>3</sup>. En matière de **chiffre d'affaires** (36 %) et de **chiffre d'affaires à l'export** (49 %), **les grandes entreprises occupent la première place**. Ceci explique un taux d'exportation (soit le ratio du chiffre d'affaires à l'export sur le chiffre d'affaires total) nettement supérieur à la moyenne nationale (20,8 % contre 15,3 %). Par ailleurs, en rapportant le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée au nombre de salariés, on constate là aussi une situation de leadership des grandes entreprises, qui se traduit *in fine* par de **plus fortes rémunérations nettes pour les salariés**, de l'ordre de **15 %** par rapport à la moyenne.

---

<sup>1</sup> « *Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait* », INSEE première n° 1399, mars 2012. Cette étude portant sur l'année 2009, une actualisation a été réalisée par l'INSEE en novembre 2012 pour l'année 2010. Sauf mention contraire, on reprend ici les données de l'année 2010.

<sup>2</sup> Pour plus de précisions méthodologiques, cf. le document cité ci-dessus. En particulier, le champ retenu par l'INSEE est celui des entreprises dont l'activité principale est non agricole et hors administrations publiques. Par ailleurs, les activités financières et d'assurance sont également exclues du champ.

<sup>3</sup> En prenant en compte les secteurs de la banque et de l'assurance, la hiérarchie serait modifiée de la façon suivante : grandes entreprises (31 %), PME (27 %), ETI (22 %), micro entreprises (20 %).



Source : Afep à partir de données INSEE.

### 3. Dans quels secteurs d'activité les effectifs sont-ils concentrés ?

Au niveau national, près de 40 % des effectifs sont concentrés dans le secteur « Commerce, transports, hébergement et restauration », suivis par l'industrie (26,7 %) et la construction (11 %). Par taille d'entreprise, on observe que les ETI et les grandes entreprises ont une part de salariés dans l'industrie supérieure à la moyenne, alors que les effectifs des PME et des micro entreprises sont plus fortement représentés dans le secteur de la construction. Dans les activités de service, c'est le secteur du transport qui concentre les effectifs des grandes entreprises, alors que les micro entreprises sont surtout présentes dans l'hébergement, la restauration et le commerce.

### 4. Que dire des entreprises de taille intermédiaires ?

Catégorie statistique plus récente que les PME et les grandes entreprises, les ETI font l'objet d'un intérêt croissant. En effet, il s'agit là d'un « maillon » essentiel de la compétitivité d'un tissu productif, avec des caractéristiques propres. Selon une étude du Fonds stratégique d'investissement (FSI)<sup>4</sup>, deux tiers des ETI comptent moins de 500 salariés et près du tiers sont des entreprises dont l'industrie est le secteur d'activité<sup>5</sup>. En outre, la majorité des ETI nationales sont patrimoniales, et 40 % directement familiales. Par rapport à ses principaux voisins, la France dispose d'un nombre plus réduit d'ETI : il y aurait ainsi environ 10 000 ETI en Allemagne et 8 000 au Royaume-Uni.

\*\*\*

*Les récents travaux de l'INSEE, qui permettent d'améliorer la connaissance du tissu productif français, doivent être poursuivis. Le constat dressé fait apparaître une économie relativement concentrée, dans lequel les grandes entreprises occupent une place centrale en matière d'activité et d'emploi. Si la croissance des PME et des ETI constitue un objectif légitime de politique économique, le redressement de la compétitivité de la France ne pourra se faire sans, et a fortiori contre, les grandes entreprises.*

<sup>4</sup> « Pour la croissance des ETI », Les cahiers du FSI, n° 4, juillet 2012.

<sup>5</sup> Une entreprise qui a moins de 250 salariés mais plus de 50M€ de chiffre d'affaires et plus de 43M€ de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.